

ARRETÉ MUNICIPAL N°360/2025
PORTANT AUTORISATION DE TRAVAUX
PROLONGATION ARRETE N°308/2025
73 RUE DU MARECHAL FOCH

Nous, Maire de la Commune de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-6-1,

Vu le code de la Voirie Routière

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté ministériel du 24 Novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière livre 1-huitième partie-signalisation temporaire,

Vu l'arrêté n°550/2023 du 18 octobre 2023 portant délégation de pouvoir à Mme FARINEAUX

Vu la demande de prolongation de la société PATTYN en date du 11 juin 2025, suite à réintervention pour agrandissement

Considérant qu'il y a lieu, de prolonger la durée des travaux et de réglementer, à cette occasion la circulation et le stationnement pendant la durée des travaux pour des raisons de sécurité publique.

ARRETONS

Article 1 : L'arrêté N° 360/2025 est prolongé jusqu'au 20 juillet 2025 inclus.

Article 2 : Les autres articles de l'arrêté précité demeurent inchangés et restent applicables dans l'emprise du chantier situé dans au 73 rue du Maréchal Foch

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la ville de Saint-André-Lez-Lille est chargée de l'exécution de présent arrêté dont une ampliation sera adressée à :

Mme le Capitaine de la Police Nationale de La Madeleine,

M. le Chef de Service de la Police Municipale de Saint André-LEZ-LILLE

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :

- M. le Président de la Métropole Européenne de Lille,
- M. le Directeur de la Société ILEVIA BP 1009 59700 MARCO-EN-BAROEUL
- M. le Chef du détachement des Sapeurs-Pompiers de MARCO-EN-BAROEUL.
- M. le Chef du détachement des Sapeurs-Pompiers de SAINT ANDRE-LEZ-LILLE
- M. le Directeur du service des Déchets Ménagers de la MEL
- M. le Directeur de la Société NICOLLIN -8 avenue Industrielle – 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE
- M. le Directeur de la Société PATTYN – Rue de Laennec – 59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES

Fait à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, le 25 JUIN 2025



Pour le Maire, par délégation

Joséphine FARINEAUX

Adjointe au Maire,

Chargée de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité

Certifié exécutoire par le Maire de SAINT ANDRE-LEZ-LILLE,
Compte tenu de la publication le